

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-23-1032 du 04/08/2023**

Arrêté du 26 juillet 2023

ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET DÉTACHEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES

**Délégation encadrement supérieur et Talents**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte réintégration et détachement d'un administrateur des Finances publiques.

Date d'application : 01/09/2023

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET DÉTACHEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES  
PUBLIQUES.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET DÉTACHEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**ARRÊTÉ**

portant réintégration et détachement d'un administrateur des Finances publiques

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État et à certaines modalités de cessation définitive de fonctions, notamment ses articles 14 4° a) et 16 3° a) ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu la demande d'Expertise France en date du 5 juillet 2023 ;

Vu la demande de l'intéressé en date du 18 juillet 2023.

**ARRÊTE :**

**Article premier**

M. Jean-Michel JOUFFRET, administrateur des Finances publiques, 5<sup>e</sup> échelon, est réintégré dans son corps d'origine puis placé en service détaché auprès d'Expertise France pour une période de deux ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

**Article 3**

Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 26 JUILLET 2023

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION  
L'ADMINISTRATRICE DE L'ÉTAT DU 2<sup>ÈME</sup> GRADE  
ADJOINTE À LA DÉLÉGUÉE ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET TALENTS

MARIE-ÉLISABETH GOULLIN

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756